

## **L'Etat fédéral au XIX<sup>e</sup> siècle**

La création de l'Etat fédéral a apaisé les tensions en matière de politique intérieure et étrangère. La révision de la Constitution en 1874 a conduit à l'élargissement des compétences de l'Etat fédéral. La démocratie directe a elle aussi été renforcée grâce à l'introduction du référendum législatif facultatif en 1874 et à la révision partielle de la Constitution en 1891 à la suite d'une initiative populaire. C'est durant cette même année qu'un conservateur catholique, représentant des vaincus de la guerre du Sonderbund, a été élu pour la première fois au Conseil fédéral.

Doté de ses nouvelles compétences, l'Etat fédéral a créé des conditions favorables au développement de divers secteurs de l'industrie et des services (construction de chemins de fer, de machines, métallurgie, chimie, industrie agroalimentaire et secteur bancaire) qui ont constitué de véritables piliers de l'économie suisse.

Malgré l'essor économique, le XIX<sup>e</sup> a été pour beaucoup une période difficile. Pauvreté, faim et mauvaises perspectives d'emploi ont poussé de nombreux Suisses à émigrer, notamment en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Dans les centres industriels, l'afflux de populations issues des régions rurales et, de plus en plus, de l'étranger, a entraîné la formation d'une classe ouvrière vivant souvent dans des conditions précaires.

### **Politique étrangère**

Pendant les années révolutionnaires, vers 1850, les relations entre la Suisse et l'Autriche, qui régnait également sur l'Italie du Nord, étaient particulièrement tendues. De nombreux Italiens luttant pour une Italie unie et indépendante (Risorgimento) ont trouvé refuge au Tessin gouverné par les radicaux, et ont bénéficié du soutien de la population locale, qui s'est battue à leurs côtés en venant grossir les rangs des francs-tireurs ou en leur fournissant des armes clandestinement. Afin d'éviter un conflit avec l'Autriche, le Conseil fédéral a réduit l'aide accordée aux Tessinois sympathisants de la cause italienne, provoquant l'indignation de ces derniers.

En 1856, une guerre avec la Prusse, dont le roi était jusqu'alors également prince de Neuchâtel, a failli éclater. Après l'échec du coup d'Etat des monarchistes neuchâtelois et la mobilisation de troupes par la Suisse et la Prusse, le conflit a finalement trouvé une issue pacifique. Les putschistes emprisonnés ont été libérés et le roi de Prusse a définitivement renoncé à ses droits seigneuriaux sur Neuchâtel (affaire de Neuchâtel).

En 1860, Genevois et cercles radicaux ont été les premiers à réclamer l'intégration à la Suisse de la Haute-Savoie, neutralisée depuis 1815, lorsque le royaume de Piémont-Sardaigne a cédé le reste de la Savoie à la France. Cependant, durant l'«affaire de Savoie», ni les grandes puissances ni les populations concernées ne se sont prononcées en faveur de ces revendications, et le rattachement à la France a été plébiscité par les Savoyards.

## Création de la Croix-Rouge (1863)



Buste d'Henry Dunant (1828-1910).  
© DFAE, Présence Suisse



Le Panorama Bourbaki à Lucerne illustre l'une des premières activités exercées sous le drapeau de la Croix-Rouge: après la défaite de l'armée française lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, les blessés ont été transportés, puis soignés. © Panorama Bourbaki Lucerne

Durant la guerre d'unification italienne, la bataille de Solferino (Lombardie) a fait plus de plus de 10'000 morts en 1859. L'homme d'affaires genevois Henry Dunant était présent sur le champ de bataille et a aidé la population locale à porter secours aux blessés. En 1863, il a proposé à Genève la fondation d'un comité qui porte depuis 1876 le nom de Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Si le CICR est une association privée constituée exclusivement de membres suisses, il est également reconnu comme une organisation internationale en droit international.

Grâce à l'action d'Henry Dunant, douze états ont signé en 1864 la première Convention de Genève «pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne», qui a constitué le fondement du droit international humanitaire. Henry Dunant, ruiné après avoir fait faillite, a reçu en 1901 le premier prix Nobel de la Paix.

Le CICR s'est illustré pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, lorsqu'après leur défaite, 87'000 soldats français de l'armée de l'Est du général Bourbaki ont été internés après avoir traversé la frontière dans le Jura. Au même moment, une délégation de la Croix-Rouge à Strasbourg avait réussi, avec l'accord du commandement prussien, à faire sortir de la ville un grand nombre de personnes âgées, de femmes et d'enfants, qui vivaient constamment sous les tirs des troupes allemandes.

## Partis et associations au XIX<sup>e</sup> siècle

A la création de l'Etat fédéral en 1848, les partis n'étaient pas encore clairement définis. Le XIX<sup>e</sup> siècle a connu l'émergence progressive, en Suisse également, d'un système de partis nationaux reposant sur des fondements idéologiques.

Le conflit fondamental opposant les conservateurs aux libéraux remonte à la République helvétique et à la Restauration. Initialement, les conservateurs voulaient rétablir, du moins en partie, les privilèges et les inégalités de la société d'ordres (Ancien Régime). A partir des années 1830, les conservateurs des deux confessions se sont fixé d'autres objectifs prioritaires : défendre contre le rationalisme libéral la souveraineté

des cantons ainsi que la position de l'église et de la religion dans l'enseignement. Après 1848, ils ont lutté contre la centralisation prônée par les autorités fédérales, et en particulier par les radicaux.

Les *Freisinnigen* (de *frei* = libre), comme s'appelaient les libéraux et les radicaux, luttèrent au contraire pour un état-nation fort qu'ils représentaient au sein de l'Etat fédéral. Dans l'esprit des Lumières, ils exigeaient l'égalité des droits et la garantie des libertés civiles. Si les libéraux modérés souhaitaient un gouvernement représentatif élu au suffrage censitaire, les radicaux prenaient fait et cause pour le suffrage universel visant à promouvoir la souveraineté populaire. Autre point de désaccord : les libéraux préconisaient la libre entreprise sans intervention de l'Etat, tandis que les radicaux plébiscitaient un Etat fort devant intervenir dans l'économie et répondre aux problèmes sociaux de l'industrialisation par une politique d'aide sociale.

Les démocrates, issus du courant radical, sont apparus vers 1860. Opposés aux «barons fédéraux» libéraux avides de pouvoir, ils se sont prononcés en faveur d'une démocratie directe (référendum législatif et initiative populaire). Convaincus que le peuple, et non ses représentants élus, devait avoir le dernier mot en politique, ils ont prôné l'élection par le peuple du gouvernement, des juges, des enseignants et des cadres de l'administration.

Au départ, la classe ouvrière était mal organisée et ses besoins essentiellement pris en compte par les radicaux. Les conditions de vie dans les nouveaux centres industriels étaient souvent difficiles. Aux manifestations et grèves des ouvriers, qui se sont rapidement multipliées à partir de 1870, les employeurs ont répondu par des lock-out et des opérations de police. A partir de 1838, la Société suisse du Grutli est venue en aide à la classe ouvrière. D'autres associations lui ont emboîté le pas, souvent mises sur pied par des réfugiés politiques et des travailleurs immigrés venus d'Allemagne ou d'Italie.

En 1858 a été créé le premier syndicat national, tandis qu'en 1880, l'Union syndicale suisse naissait. Divers syndicats et associations de travailleurs étaient présents lors de la création, sur le modèle allemand, du Parti socialiste suisse (PSS) en 1888.

En 1894, le parti radical-démocratique (PRD) a été fondé comme organisation faîtière des partis radicaux cantonaux et regroupait une grande partie du mouvement libéral et radical. A Bâle-Ville, ainsi que dans les trois cantons réformés de Suisse romande (Neuchâtel, Genève, Vaud), un parti libéral indépendant s'est imposé sur son aile droite, alors que dans les cantons de Suisse orientale, au contraire, c'est l'aile gauche du parti démocratique qui s'est développée.

Les conservateurs se sont réunis en 1881 au sein de l'«Union conservatrice», rapidement remplacée par le « Parti populaire catholique » en 1894, puis ont pris une dimension nationale et ont fondé le «Parti conservateur populaire» en 1912.

Les partis nationaux ont été créés pour deux raisons. D'une part, la démocratie directe (collecte de signatures pour les initiatives et les référendums populaires, campagnes électorales) nécessitait des structures nationales ; d'autre part, les associations suisses se sont développées à l'échelle nationale, ce qui a conduit à la formation de structures parallèles à l'administration fédérale et influentes sur les plans politique et économique. C'est ainsi qu'en 1870, avant même la création de l'Union syndicale, l'Union suisse du commerce et de l'industrie (appelée aussi «Vorort», devenue *economiesuisse* en 2000) voyait le jour, suivie de l'Union suisse des arts et métiers en 1879 et de l'Union suisse des paysans en 1897.

## La nouvelle Constitution fédérale de 1874

Dans plusieurs cantons - notamment à Zurich, où le système économique libéral du puissant Alfred Escher avait été renversé - les démocrates jouissaient d'un succès considérable. Ils se sont donc efforcés de porter au niveau fédéral les thèmes qui leur tenaient à cœur : droits populaires découlant de la démocratie directe et législation sur les fabriques.

Des voix se sont également élevées parmi les radicaux et les cercles économiques pour demander la révision de la Constitution fédérale. Autres revendications : l'armée, dont les structures cantonales avaient révélé certaines lacunes au cours de la guerre franco-allemande de 1870-1871, devait relever du ressort de la Confédération, de même que l'éducation et les pans du droit garantissant la cohésion économique et la croissance. Quant à la liberté du commerce et de l'industrie, elle devait s'appliquer sans restriction, y compris pour les juifs. En outre, tous les citoyens suisses devaient être traités sur un pied d'égalité dans les communes et les cantons.

Après une première tentative contrecarrée en 1872 par les conservateurs catholiques et les fédéralistes romands, la Constitution fédérale révisée a été adoptée par le peuple en 1874. Cette nouvelle mouture n'était que légèrement modifiée, mais comme elle présentait, dans le contexte du *Kulturkampf* («combat pour la civilisation») des mesures laïques prises contre l'Eglise catholique (réservation de l'état civil aux autorités civiles, approbation de l'Etat pour toute création d'évêché), elle a obtenu l'adhésion des fédéralistes romands.

Le référendum facultatif a été introduit au niveau fédéral en 1874. Cette innovation a permis de soumettre de nombreuses décisions du Parlement à une votation populaire et de freiner ainsi l'expansion de l'Etat fédéral. Le droit d'initiative y a fait suite en 1891 sous l'impulsion des conservateurs catholiques. Il permettait au peuple de s'exprimer par votation sur toute modification de la Constitution fédérale.

## Agriculture

L'agriculture a connu de grands changements, qui ont conduit notamment à une gestion plus efficace des sols. Le partage et la privatisation des communaux ont été menés à terme. La terre pouvait désormais être librement exploitée par son propriétaire sans perception féodale ou autorisation des collectivités villageoises, et ses produits proposés sur un marché en pleine expansion.

La construction des chemins de fer a également eu des conséquences sur l'agriculture dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: elle a permis l'importation des céréales à moindre frais, raison pour laquelle un nombre croissant de fermiers s'est tourné vers la production laitière, qui était plus lucrative. Dans ce contexte, nombre d'ouvriers agricoles ont dû trouver un nouveau travail et sont partis dans les centres industriels ou à l'étranger.

Alors qu'en 1850, près de 60% de la population travaillait encore dans le secteur agricole, cette part a été réduite à 36 % en 1888, et à 25% en 1914.

## Les débuts de l'industrialisation



*En novembre 1832, des ouvriers à domicile craignant pour leur emploi ont mis le feu au nouvel atelier de Corrodi & Pfister à Uster. Un grand nombre de travailleurs à domicile étaient très endettés après avoir investi de fortes sommes pour s'équiper de métiers à tisser. © Bibliothèque centrale de Zurich*

Vers 1800, grâce au travail à domicile et à la répartition des tâches, la Suisse était très en avance sur la voie de l'industrialisation par rapport à d'autres pays, occupant la deuxième place derrière l'Angleterre dans la transformation du coton. Cependant, l'utilisation courante des machines n'a commencé qu'au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'industrie du coton a été l'un des premiers secteurs à utiliser des machines. En 1801, la première filature mécanique a été mise en service. Dans le même temps, les métiers à filer ont commencé à faire leur apparition en Suisse orientale et ailleurs. Vers 1830, les métiers à tisser mécaniques étaient monnaie courante, mais se sont heurtés à quelques résistances, comme lors de l'incendie d'Uster en 1832, motivé par le fait que la mécanisation détruisait des emplois.

Les machines de plus en plus complexes de l'industrie textile fonctionnant à l'énergie hydraulique, les premières fabriques se sont majoritairement installées dans les Préalpes et les paysages vallonnés riches en eau, comme dans le Pays de Glaris et l'Oberland zurichois.

L'industrialisation du secteur textile et le savoir-faire des horlogers ont contribué au développement de l'industrie mécanique et de la métallurgie (Escher Wyss, von Roll, Sulzer) qui produit des métiers à tisser mécaniques et des machines à vapeur à partir des années 1830.

## **Construction ferroviaire**

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les routes se sont considérablement développées. De nombreux cols alpins étaient alors praticables en calèche, ce qui a d'autant facilité le transport des personnes et des marchandises à travers les Alpes. Cependant, c'est le chemin de fer qui a participé le plus au développement économique. En Suisse, la première ligne ferroviaire a été créée relativement tard, en 1847. La mise en place de l'Etat fédéral a permis l'établissement de planifications sur l'ensemble du territoire, tandis que l'industrie mécanique et métallurgique en pleine expansion a mis à disposition les matériaux nécessaires.

Au sein du jeune Etat fédéral, la question de savoir si la construction ferroviaire devait être dirigée par l'Etat ou par des entreprises privées a fortement divisé. Les groupes de pression en faveur du chemin de fer privé, dont le représentant principal était le conseiller d'Etat zurichois Alfred Escher (1819-1882), se sont imposés en 1852 au Parlement. Fondateur de la Compagnie du Nord-Est axée sur Zurich et véritable partisan de la ligne du Gothard, ainsi que du tunnel du Saint-Gothard ouvert en 1882, il était surnommé le «roi» des chemins de fer. En 1856, il a également fondé la première grande banque de Suisse, le Crédit suisse, qui a joué un rôle-clé dans le financement de la construction du chemin de fer. En 1857, Alfred Escher a créé la «Schweizerische Lebensversicherungs- und Rentenanstalt», une société d'assurances.

De 1854 à 1864, le réseau ferroviaire est passé de 38 km à 1300 km, pour atteindre 3789 km en 1900 (2007: 5107 km).

Malgré le rôle essentiel qu'ont joué les chemins de fer, les différentes entreprises ferroviaires privées, qui se sont livrées à une concurrence acharnée et ont peiné à coordonner leurs actions, ont commencé à accumuler les difficultés financières. C'est la raison pour laquelle la Confédération a fait l'acquisition des cinq grandes entreprises pour former les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) en 1902, à la suite de la votation populaire de 1898.

## Nouvelles branches



Henri Nestlé (1814-1890). © Chocosuisse

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux secteurs se sont développés en Suisse, souvent à partir d'industries existantes. La demande de colorants pour les textiles a encouragé le développement de l'industrie chimique, notamment aux abords de cours d'eau (Bâle). L'avènement de cette dernière a quant à elle entraîné l'intensification de l'agriculture (avec les engrais artificiels) et le développement de l'industrie papetière (cellulose et liants).

Pendant la phase d'industrialisation, l'industrie agroalimentaire a joué un rôle croissant: de nombreuses femmes travaillant à l'usine et disposant de peu de temps pour préparer des repas élaborés, la demande en produits prêts à la consommation a connu un véritable essor. L'actuelle multinationale Nestlé a été créée en 1866 à Vevey par le pharmacien allemand Henri Nestlé ayant émigré en Suisse. En 1867, Nestlé a mis au point un substitut du lait maternel à partir de farine et de lait, qui a contribué au succès de l'entreprise. L'entreprise Maggi quant à elle, a été fondée en 1880 par Julius Maggi, un fils d'immigrants italiens. Elle appartient aujourd'hui au groupe Nestlé et est essentiellement devenue célèbre grâce à ses soupes instantanées de petits pois, haricots verts et lentilles.

## Conditions de travail dans les usines

De 1840 à 1900, le revenu réel dans l'industrie a doublé, alors que la part destinée aux besoins fondamentaux comme la nourriture et le logement a diminué significativement. Cependant, nombre d'ouvriers et ouvrières ont dû payer le prix fort: les journées de travail étaient très longues, les usines bruyantes, nauséabondes et dangereuses, et les conditions d'habitation et d'hygiène déplorables dans de nombreux quartiers ouvriers urbains. Le travail des enfants était largement répandu.

Dans le sillage du mouvement démocratique, certains cantons, à la tête desquels le canton de Glaris, ont promulgué des lois fixant la durée maximale du temps de travail. Malgré les protestations des propriétaires d'usines, la première loi fédérale sur le travail en fabrique a été adoptée en 1877, limitant le temps de travail hebdomadaire à 65 heures. Certains propriétaires de fabrique se sentaient néanmoins responsables du bien-être de leurs ouvriers et ouvrières, pour lesquels ils avaient créé des logements et des cantines ainsi qu'un système d'assurance-maladie.

## Tourisme

Le développement du tourisme a été étroitement lié à l'expansion du réseau ferroviaire, qui a permis aux visiteurs étrangers de venir admirer le pays. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse comptait déjà près de 350'000 touristes par an – en majorité britanniques. Ceux-ci ont également été à l'origine du développement des stations de sports d'hiver et d'été.

Rares étaient les Suisses qui pouvaient s'offrir des voyages à l'étranger. Toutefois, peu à peu, outre la noblesse et la grande bourgeoisie, les membres de la classe moyenne supérieure ont également commencé à voyager, au moins à l'intérieur du pays.

## Le secteur bancaire



Reproduction du «Bûcheron» (peinture de Ferdinand Hodler) au dos du billet de 50 francs de 1911. © Banque nationale suisse

Le développement économique et social du XIX<sup>e</sup> siècle a conduit à l'essor du système bancaire en Suisse. Jusqu'à cette date, un petit nombre de banques privées avait suffi à satisfaire les besoins des familles patriciennes et des commerçants des grandes villes.

La construction du réseau ferroviaire, puis ultérieurement du réseau électrique, ainsi que l'expansion industrielle en général, ont nécessité des investissements importants. A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des banques commerciales et des banques d'affaires sont apparues, telles le Crédit suisse (CS), l'Union de banques suisses (UBS) et la Société de banque Suisse (SBS), dont le capital provenait d'actionnaires privés et qui étaient donc en mesure de soutenir des projets économiques.

Les grandes banques d'affaires ne s'intéressant pas à la gestion de petites sommes, des banques coopératives et des caisses d'épargne ont été créées pour les artisans et les agriculteurs. Afin que les petites et moyennes entreprises puissent également accéder au capital, le mouvement démocratique a promu la création de nombreuses banques cantonales.

La Banque nationale suisse a été fondée en 1907. Elle seule avait le droit d'émettre des billets de banque. Elle conduisait la politique monétaire et financière dans l'intérêt du pays.

## Education



L'école du village Les Cullayes bâtie en 1875 dans le canton de Vaud. © DFAE, Présence Suisse

Les esprits éclairés puis, plus tard, les libéraux, se sont engagés en faveur de l'école publique. A leurs yeux, l'école était indispensable pour pouvoir participer de manière responsable à la vie politique, et transmettait les compétences nécessaires dans une économie de marché de plus en plus spécialisée.

La plupart des communes disposaient déjà d'écoles primaires au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, parents et entrepreneurs se sont opposés à l'école publique obligatoire car ils préféraient voir les enfants au travail plutôt que sur les bancs d'école. De nombreux ecclésiastiques catholiques et protestants ont également rejeté ce système par méfiance envers l'enseignement laïque.

Avec la constitution de 1874, les cantons ont été obligés de proposer un enseignement public et gratuit et d'en assurer la surveillance. Les tentatives de mise en place d'un système scolaire national homogène ont échoué face à l'opposition fédéraliste, comme en 1882, lors de la votation populaire contre l'institution d'un poste de secrétaire pour les écoles primaires (le fameux «bailli scolaire»).

L'enseignement supérieur n'a pas non plus échappé aux conflits lorsque la Constitution de 1848 a autorisé la Confédération à créer de hautes écoles. Les radicaux souhaitaient une université nationale susceptible de promouvoir, notamment, le sentiment d'appartenance nationale, mais ils se sont heurtés à une vive opposition: les conservateurs ont rejeté cette idée, qu'ils considéraient comme un moyen centraliste d'endoctrinement libéral, et les Romands, de leur côté, ont craint que la part accordée à la langue française soit trop peu importante dans ce type d'université. Les cantons dans lesquels se trouvaient les hautes écoles craignaient également la concurrence. Pendant très longtemps, la seule haute école de la Confédération était l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), fondée en 1855. Ce n'est qu'en 1969, avec la reprise de la haute école technique gérée par le canton de Vaud, que la deuxième haute école de la Confédération, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a vu le jour.

## Emigration



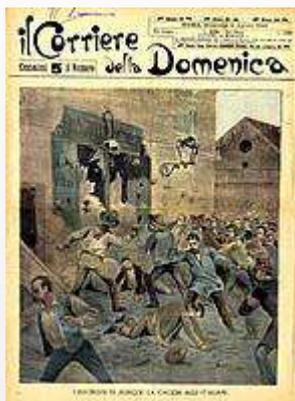
*Emigrés en route pour l'Amérique au Havre. © Bibliothèque universitaire de Bâle, illustr. 1.11.1884*

Croissance démographique, maigres possibilités de revenus, famines et crises économiques ont contraint de nombreux Suisses à émigrer au XIX<sup>e</sup> siècle. Trois grandes vagues d'émigration se sont succédé en 1816-1817, 1845-1855 et 1880-1885. Même si la majorité des émigrés ont choisi l'Amérique du Nord comme nouvelle patrie, nombre d'entre eux se sont établis sur tous les continents.

Il n'était pas rare que des personnes originaires de la même commune ou du même canton émigrent ensemble. Elles créaient parfois des lotissements qu'elles baptisaient du nom de leur lieu d'origine, comme New Glarus, fondé en 1855 dans le Wisconsin.

Tous ne quittent pas leur patrie par nécessité : certains, comme les producteurs de fromage, ont été invités à l'étranger en raison de leurs compétences techniques spécifiques ; d'autres sont partis poussés par la curiosité ou par goût de l'entreprise.

## Immigration



L'immigration a débouché sur des conflits: en témoigne l'Italienerkrawall de 1896, journées d'émeutes qui ont opposé les immigrants italiens à la population locale à Zurich. Illustration du «Corriere della Domenica» du 9 août 1896. © Archives fédérales suisses, Berne

Jusqu'en 1888, la Suisse était une terre d'émigration, malgré une immigration croissante. Ensuite, la tendance s'est inversée, ce qui a eu des répercussions sur l'essor économique.

Auparavant, les personnes émigraient souvent en Suisse pour y demander l'asile politique. La Confédération a connu un afflux de ce type en 1830, après la répression de mouvements révolutionnaires dans les pays voisins et l'arrivée en Suisse de réfugiés comme Giuseppe Mazzini. Il en a été de même en 1848, après l'échec des révolutions de mars. Durant ces années, de nombreux réfugiés, venus notamment d'Allemagne, ont trouvé un emploi d'enseignant. C'est ainsi qu'à l'Université de Zurich fondée en 1833, de nombreuses chaires étaient occupées par des réfugiés libéraux allemands.

Les compétences techniques de pionniers étrangers attirés par le système économique libéral de la Suisse ont également constitué l'une des conditions de l'essor économique. Ainsi, l'entreprise Brown Boveri & Cie (BBC, appartenant aujourd'hui à ABB) a été créée à Baden par l'Anglais Charles Brown et l'Allemand Walter Boveri.

Plus tard, de nombreux immigrants ont travaillé pour de grands projets, comme la construction du tunnel ferroviaire du Saint-Gothard, mis en service en 1882. Ces travaux ont causé la mort de 300 personnes. En outre, 900 personnes, majoritairement des Italiens, ont été grièvement blessées.

Outre les Italiens, de nombreux Allemands se sont installés dans les centres industriels à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquels recensaient alors une population d'origine étrangère pouvant s'élever jusqu'à 40%. Des voix se sont élevées pour protester contre une « surpopulation étrangère ». Dans les années 1890, des émeutes anti-ouvriers étrangers ont eu lieu («Käfigurmkravall» à Berne et «Italienerkrawall» à Zurich).

*«Il est en outre terrible de constater le fourmillement, à Zurich, d'érudits et de gens de lettres étrangers. Aussi entend-on parler l'allemand standard, le français et l'italien presque plus que notre vieux suisse alémanique, ce qui n'a jamais été le cas auparavant. Ne nous laissons pas abattre; avec les premiers jours du printemps vont reprendre les festivités nationales, qui se poursuivront jusqu'en automne».*

*Gottfried Keller (1819-90), échange épistolaire, Keller à Ludmilla Assing à Berlin, 21.4.1856*

## Marginaux



Therese Duardt, l'une des 200 Heimatlose (apatrides), photographiée pour un registre central de la police par Carl Durheim entre 1852 et 1853. © Carl Durheim

Bien que la République helvétique ait déjà prononcé l'égalité des citoyens en 1798, il existait encore au XIX<sup>e</sup> siècle des groupes sociaux ne disposant que de droits politiques restreints et souffrant d'un véritable dénigrement social.

## Juifs

Dans l'Europe chrétienne, les juifs ont régulièrement été victimes de discrimination et de persécutions, y compris au niveau de la Confédération. Après la peste ayant sévi au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ils ont été stigmatisés comme empoisonneurs d'eau présumés et victimes de pogroms, assassinés, contraints de se convertir ou expulsés. Avant 1798, les juifs n'étaient tolérés qu'à Lengnau et Emdingen (bailliage commun de Baden, aujourd'hui canton d'Argovie).

Si les Révolutionnaires de 1791 ont accordé en France les mêmes droits civils aux juifs qu'aux autres citoyens, cette mesure n'a été suivie ni par la République helvétique ni par la Confédération entre 1803 et 1848. Aussi, les juifs et juives suisses continuaient-ils à être considérés comme des étrangers. La Constitution fédérale de 1848 leur a également refusé la liberté d'établissement, de commerce et de culte. Ce n'est que sous la pression étrangère, notamment de la France, que les juifs ont accédé à l'intégralité des droits citoyens en 1866, et que cette décision a été définitivement ancrée dans la Constitution fédérale révisée de 1874.

## Heimatlose (apatrides)

Le droit de cité suisse découle du droit de cité communal. Pendant longtemps, les communes étaient seules responsables de leurs pauvres. Quiconque n'était pas citoyen d'une commune vivait sans toit à la lisière de la communauté villageoise ou était contraint de vagabonder à travers le pays.

Les motifs de déchéance de la citoyenneté étaient nombreux: négligence envers les enfants, existence immorale (par ex. concubinage), désertion de l'armée, convictions politiques ou religieuses déviantes, appartenance aux gens du voyage.

En 1850, la Confédération a promulgué une loi accordant à tous les apatrides un droit de cité communal afin d'éliminer le vagabondage. L'annonce de cette loi a poussé de nombreuses communes à expulser le maximum d'apatrides de leur territoire avant son entrée en vigueur, afin de contourner l'obligation d'assistance envers les nouveaux citoyens et citoyennes.

## L'alliance civile (1891)

Durant le «Kulturkampf», l'Etat fédéral libéral et certains cantons comme Berne et Genève se sont opposés à l'Eglise catholique après la proclamation, par le 1<sup>er</sup> Concile du Vatican, de l'infaillibilité pontificale. Si les principaux enjeux étaient le contrôle de l'enseignement et l'autonomie de l'Eglise, le débat a évolué en une lutte entre l'Etat et l'Eglise portant sur la loyauté des citoyens et citoyennes catholiques que les libéraux considéraient en danger.

Lorsque le Kulturkampf s'est apaisé à la suite de quelques concessions, les conservateurs catholiques sont restés sur la défensive par rapport aux libéraux. Si leur influence était initialement faible à l'échelle de la Confédération, ils dominaient largement dans les cantons du Sonderbund. Dans d'autres cantons, les conservateurs catholiques, engagés dans les centres industriels réformés en faveur des intérêts sociaux d'ouvriers catholiques immigrés, ont gagné en importance.

De par leur attitude fédéraliste, les conservateurs catholiques ont souvent réussi à s'allier aux minorités linguistiques. A partir de 1874, ils sont parvenus à plusieurs reprises à bloquer le mécanisme législatif radical en utilisant les moyens de la démocratie directe. C'est également la raison pour laquelle en 1891, pour la première fois, un conseiller fédéral, le Lucernois Joseph Zemp, a été élu parmi eux.

L'intégration des conservateurs catholiques dans le gouvernement, constitué jusqu'alors exclusivement de radicaux réformés, et de quelques radicaux catholiques, a donné naissance au «bloc bourgeois» («Bürgerblock») qui s'est opposé, au cours des siècles suivants, à la social-démocratie montante. En 1891, dans une volonté de rassemblement, la date retenue pour la fête nationale célébrant la création de la Confédération a été pour la première fois le 1<sup>er</sup> août. Dans cette perception historique, les cantons primitifs conservateurs catholiques d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald ont occupé une place prédominante, ce qui a contribué à rompre l'isolement des conservateurs catholiques.